

Discriminations « Appliquer la loi jusqu'au bout »

ENTRETIEN

→ Le sociologue Olivier Noël a donné une conférence, vendredi à Narbonne. Il est co-auteur d'un livre dont Midi Libre a tiré le supplément "Un siècle d'immigration des Suds" paru le 6 décembre

Ce livre traite d'un sujet encore peu abordé...

On se rend compte que les migrants des Suds (Maghreb, Afrique noire, Extrême-Orient...) sont présents dans la région depuis plus d'un siècle, à travers la colonisation, l'immigration de travail, les guerres, le regroupement familial... On considère souvent qu'ils sont arrivés les derniers. Parce que, dans l'histoire, leur présence ancienne est rendue invisible. Sait-on, par exemple, que le métro parisien a été construit, au XIXe siècle, par des Kabyles ?

Bien souvent, dans les livres d'histoire, on distingue l'histoire nationale de l'histoire de l'empire colonial. Comme si c'était une histoire étrangère, alors que c'est déjà l'histoire de France !

Quel regard porte-t-on sur ces migrants du sud ?

C'était souvent un regard négatif. Il s'est tout de suite construit, non pas sur les prin-

« La vraie question est comment vous agissez et non pas tellement comment vous pensez »

cipes de la République, mais sur un principe d'inégalité. Très tôt, dès 1880, on a fondé le code de l'Indigénat, où les ressortissants de l'Empire colonial avaient, en métropole, moins de droit qu'un étranger !

Comment l'expliquez-vous ?

Par une histoire complètement paradoxale. On a, à la fois, le siècle des Lumières



Olivier Noël animait un débat vendredi autour du film "Paris couleurs". F.T.

avec la déclaration des Droits de l'Homme, l'avènement du principe d'Égalité... Mais, en même temps, en Europe occidentale, les premiers théoriciens du racisme avec la hiérarchie des races. Cette tension entre ces deux mouvements est permanente.

Et aujourd'hui ?

La France ne découvre la question des discriminations à caractère raciste qu'en 1998 ! Et encore, grâce à l'Europe ! Le modèle républicain, avec sa prétention universaliste, a fonctionné comme un principe d'aveuglement. C'est-à-dire : on est dans un pays égalitaire, donc tout le monde est traité de façon égalitaire. Or, c'est faux !

Comment passer de cette égalité théorique à une égalité concrète ?

C'est vraiment l'Europe qui devrait conduire vers ça, avec la loi française du 16 novembre 2001. Celle-ci transpose une directive européenne qui renforce le dispositif juridique français. Mais elle reste largement méconnue. Pourtant, elle est fondamentale pour rendre effectif ce principe d'égalité. Je fais souvent la comparaison avec la façon dont on lutte contre les accidents de la route, avec des campagnes

massives d'information et une logique de sanction, les deux aspects ayant une fonction dissuasive.

Sur la question des discriminations, l'information est limitée et la répression renvoyée aux associations...

Pourquoi si peu d'énergie déployée pour lutter contre les discriminations ?

Parce que c'est parfaitement tabou. Il faut du courage politique. On a des "lunettes sociales" considérant que ce sont les immigrés et leurs enfants le problème, alors que le problème, c'est la société tout entière ! Ça exige une remise en cause profonde de la société que le droit pourrait nous permettre de faire. Souvent, cette question est confondue avec celle de l'antiracisme...

Ça n'est pas la même chose...

La politique conduite jusqu'ici vise à moraliser la société en disant : "il y a une bonne manière de penser". Or on peut très bien être non raciste et avoir des pratiques discriminatoires. Un exemple : une coiffeuse réprimande des clientes lorsqu'elles tiennent des propos racistes mais n'embauche pas une apprentie maghrébine pour éviter que la jeune fille soit mal à l'aise. En fait, la coiffeuse discrimine !

Que faire pour que les choses changent ? Et quels sont les pays qui luttent plus efficacement contre les discriminations ?

En France, il faut appliquer la loi de façon plus sévère. Il faut surtout une mobilisation politique et un effort massif des pouvoirs publics. Les gens discriminés devraient se mobiliser en prenant exemple sur les mouvements et lobbies féministes.

Dans les pays anglo-saxons, il y a moins de tabous. On est pragmatique : il y a des lois, il faut les appliquer. En Angleterre, la reine elle-même a été condamnée parce qu'il n'y avait pas de soldat d'origine indo-pakistanaise dans sa garde personnelle ! La vraie question est comment vous agissez et non pas tellement comment vous pensez.

Que pensez-vous des notions de diversité et de discrimination positive, dont on parle beaucoup ?

C'est une autre manière de ne pas appliquer le droit. Elles ne disent pas qu'il faut traiter tout le monde de façon égalitaire. On est encore dans les bonnes intentions.

A quelle échéance verra-t-on une France plus égalitaire ?

J'ai fait une enquête en 1997-1998 à Narbonne et, juste avant, une autre à Nîmes. Ces deux enquêtes font partie des travaux qui ont permis de reconnaître en France l'existence de discriminations. Avant, il n'y avait pas de reconnaissance officielle du problème. Depuis 2001, il y a une mobilisation du service public de l'emploi assez importante. En 2004, c'était la création de la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations). Mais c'est encore insuffisant. Ce qui changera vraiment la société, c'est l'application du droit jusqu'au bout. C'est un chantier énorme. Mais si la volonté politique est forte, cela peut prendre quelques années. ●

Propos recueillis par Sid MOKHTARI

► "Sud-Ouest, porte des Outre-mers" (histoire coloniale et immigrations des Suds, du Midi à l'Aquitaine). Editions Milan. 38 €.